

Pacte du pouvoir de vivre, réseau lyonnais

Synthèse de la réunion du 7 avril 2020

Contrairement à la majorité des organisations adhérentes du pacte du pouvoir de vivre, Convaincre n'a pas pour vocation un travail de terrain, même si bien sûr ses membres le font dans d'autres cadres. Il est du coup d'autant plus important pour remplir notre mission d'information, de réflexion et d'anticipation d'être à l'écoute de ceux qui sont en première ligne. Les échanges au sein du réseau du pacte du pouvoir de vivre sont pour nous des plus précieux.

L'essentiel de la réunion est consacré à l'exposé d'une part des difficultés rencontrées par les organisations membres pour remplir leur mission et d'autre part aux difficultés supplémentaires liées à la crise sanitaire des personnes et familles qu'elles accompagnent.

Les problèmes rencontrés en interne par les organisations sont ceux de toute structure privée ou publique liés au confinement, mais aussi ceux liés à leur mission spécifique, absence de contact physique avec les bénéficiaires : confinement du personnel, donc absence des lieux de travail et d'intervention, fermeture des lieux d'accueil. La priorité est donnée à la protection des salariés et à la garde d'enfants, mais aussi paradoxalement à la charge psychique liée à cette forme de travail et aux circonstances dramatiques. Les accompagnements se font au téléphone. Difficultés dues également à la suspension de toutes les décisions administratives, notamment pour les réfugiés, mais aussi en matières financières : les associations ne reçoivent plus leurs subventions et sont inquiètes sur les délais de vote de celles qui n'ont pas été attribuées.

Concernant les publics, les principaux soucis sont :

- les difficultés décuplées liées à la non maîtrise des outils informatiques soit par manque de matériel, soit par manque de savoir-faire. La fracture numérique prend une importance majeure.
- La détresse financière et alimentaire : non versement des aides départementales, fermeture des cantines à zéro euro et des banques alimentaires
- Les questions de logement : impossibilité de sortir de lieux d'hébergement provisoire, difficultés à trouver de nouveaux hébergements.
- Les conditions du travail scolaire à distance quand les parents sont dans l'incapacité d'accompagner.
- Les tensions et violences intrafamiliales, aggravées dans certain cas par le retour à la maison d'enfants placés en institution.

En synthèse le groupe souhaite pointer collectivement et agir sur :

- les dysfonctionnements en matière de chèques alimentaires,
- les besoins de subvention pour matériel informatique pour les plus précaires,
- l'insuffisance des places d'hébergements

- le besoin de continuité des services sociaux avec la question de la possibilité effective de la garde d'enfants pour les travailleurs sociaux en besoin essentiel au même titre que les soignants.
- Le travail scolaire perdu des enfants de famille

En même temps, et en lien avec le national, la réflexion et des propositions doivent être faites au plus haut niveau sur les conditions de sortie et les nécessités de l'après-crise